

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_7_11

L' an deux mille vingt trois, le lundi 24 juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de SAINT PAUL LE JEUNE à Saint-Paul-Le-Jeune, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 18 Juillet 2023

Présents : 26

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

Objet : Tepos - Demande de subvention programme ACTEE + appel à projet CHÊNE pour la création d'un poste d'économiste de flux en CDD en tant que chargé de mission sur l'axe Tepos de la rénovation énergétique des

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien
Madame LASSALAZ Françoise a donné pouvoir à Madame FEUILLADE Delphine
Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROCHE Bruno, Madame DOLADILLE Monique, Madame LASSALAZ Françoise, Madame RAYNARD Christiane

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian MANIFACIER

Contexte : Dans le cadre de la démarche de transition énergétique à travers le programme TEPOS Sud Ardèche, l'engagement pris de rénover un bâtiment au niveau basse consommation par commune est conditionné entre autres par la capacité du pôle Tepos à répondre aux sollicitations des 54 communes.

Afin de mettre à disposition des communes un accompagnement personnalisé vers la rénovation de leurs bâtiments publics, un stagiaire en ingénierie thermique a été recruté en janvier 2023 pour une période de 6 mois en alternance. Ce renfort à mi-temps a permis d'initier une dynamique auprès des élus grâce à des modules de « formation-action » qui ont donné pour résultat une meilleure connaissance des coûts énergétiques des bâtiments ainsi qu'une visibilité sur les travaux à envisager. Cet accompagnement se terminera avec la fin du stage en octobre prochain.

Projet : Dans la perspective de continuer la dynamique des élus référents transitions énergétique par commune, et d'initier la troisième étape de la stratégie Tepos qui consiste à mettre en œuvre le portefeuille de projets de rénovation des 54 communes. Il semble nécessaire de poursuivre cet accompagnement sur les démarches et les financements pour atteindre des rénovations avec une performance énergétique basse consommation.

Pour financer ce poste d'économiste de flux, le Tepos peut recouvrer à la subvention nationale du fond CHÊNE (ACTEE+) porté par la FNCCR. Cet appel à projet permet de financer 40% du poste si celui-ci est en CDD de 3 ans, ou 65% s'il s'agit d'un CDI, en notant que la subvention court jusqu'à la fin du programme en 2026. L'économiste de flux intégrera l'équipe Tepos et sera mutualisé sur les trois territoires de manière identique au Tepos.

Éléments financiers : Le poste d'économiste de flux en CDD de 3 ans correspond à un poste de technicien. Le coût annuel maximum du poste chargé est de 43 000 €, financé à 40% par l'AAP CHÊNE pour un reste à charge maximum de 25 800 € à répartir entre les 3 intercommunalités membre du Tepos Sud Ardèche, soit un coût annuel maximum par communauté de communes de 8 600 € par an.

Après en avoir délibéré, le Président met au vote la présente décision :

Résultat du vote : 2 voix CONTRE (Robert BALMELLE, Bernard ROUYEYROL), 28 voix POUR, En conséquence, le conseil communautaire, à la majorité,

DECIDE DE
VALIDER la création du poste d'économiste de Flux en CDD de 3 ans et la diffusion de la fiche de poste pour le recrutement.
AUTORISER le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 25/07/2023

Reçu en préfecture le 25/07/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20230724-D_2023_7_11-DE

Pour : 28 Contre : 2 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

The image shows a blue ink signature and an official circular seal. The seal features a central figure holding a staff and a banner, surrounded by the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VAUX ET VENANGES" and "07140 LES VAUX".

Emis le 24/07/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le